
Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 06 juin 2025

Etaient présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes BURILLER Juliette – CHABANNE Delphine – COMTE Virginie – DUBOIS Clarisse – LANQUETIN Sandrine – LE GALLET Sophie – ROXIN Ana-Maria.

MM. BAKIR Toufik – BAO David – CARDOT Hervé – CAVRET Philippe – CHAUSSARD Frédéric – COUTURE Olivier – FINOT Christophe – FLEURAT-LESSARD Paul – GOUTON Pierre – MORAUX Thomas – ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etaient représentés :

M. AOUADJ Danny, procuration à M. ROBERTO DA GRACA Lestat,
Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à Mme LE GALLET Sophie,
M. CARLET Guido, procuration à CARDOT Hervé,
M. CARROZZA Sylvain, procuration à M. COUTURE Olivier,
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,
M. LECLERQ Éric, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine,
M. PARIS Luis, procuration à CARDOT Hervé,
Mme PIRIO Nadine, procuration à M. FLEURAT-LESSARD Paul.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées,

Mmes ADAM Justine – BRUCHOT Sandra – DELBANO Alexandrine – GARCIA Aurélia – LOUIS Sandra – MOUTAKI Farah.

MM.COILLET Aurélien – GOUX Philippe – JOBEY Sébastien – MICHELOT Jules.

Etaient invités :

M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, excusé,
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,
M. GENTIL Christian, Directeur LIB, présent,
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé,
M. HERRMANN Samuel, Directeur du département de Mathématiques, excusé,
M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé,
M. MASSUYEAU Gwénaél, Directeur IMB, excusé,
M. SUGNY Dominique, Directeur du département de Physique, excusé.

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, présente,
Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente,
Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente,
M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 04/04/2025
2. Informations du Directeur
3. Calendrier 2025/2026
4. Insertion de l'UE TEDS en L2
5. Convention de partenariat international
6. Questions administratives et financières
7. Masters VIBOT et MAIA
8. Questions diverses

M. Imhoff ouvre la séance à 10h35.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 04 avril 2025 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 04/04/2025 au vote.

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 04/04/2025 est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

M. Imhoff fait un point sur les actualités du moment.

- IUF :

M. Renaud Detcherry a été nommé membre junior de l'Institut Universitaire de France, pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 2025.

- Réforme de la formation initiale des professeurs :

L'accès se fera par concours à l'issue de la L3 dès l'année prochaine.

La préparation au concours se fera par l'INSPE pour la partie didactique (ce qui correspondra aux heures de PREPRO qui existaient en L2 et L3) et par des heures rajoutées sur 3 L3 (maths et Physique-Chimie pour le CAPES / mécanique qui prépare à un CAPET).

Sur les 3 parcours, on fera des propositions pour intégrer ces heures mais la question se pose de savoir comment on sera accompagné.

Une dépêche AEF parle de 60h.

Cela concerne potentiellement 15 ou 16 formations à l'UBE et seulement 10 seront aidées : l'aide sera ponctuelle et ensuite ce sera à intégrer dans les maquettes.

C. Finot : le travail se fait dans l'urgence, l'année prochaine sera une année de transition et ensuite on réfléchira à adapter les maquettes des licences.

O. Couture : il faudra aussi penser à assurer un tuilage pour les personnes en master Métiers de l'Enseignement et de l'Education (et qui n'auront pas encore réussi à valider le concours l'année prochaine.

- La dispense menstruelle :

Elles seront mises en place à la rentrée 2025 sur la base d'un formulaire déclaratif à déposer sous pli à la scolarité.

P. Dury : les étudiantes auront un droit à 10 jours dans l'année, soit 1 jour par mois.

Le nombre de jours annuels n'est pas encore acté définitivement.

La mise en place de ce nouveau droit a suscité un débat en groupe de travail autour de la discrétion nécessaire pour ne pas stigmatiser les étudiantes concernées ou celles qui craindraient d'échanger à ce sujet avec le responsable pédagogique.

L'idée est que ce ne soit pas une négociation étudiante / responsable pédagogique qui peut être malaisante.

V. Comte : comment les étudiantes seront informées de leur droit ?

P. Dury : la question de la communication n'a pas été abordée mais ce sera probablement mis en ligne sur le site.

C. Finot : il faudra une communication officielle et qu'elle se fasse aussi à destination des enseignants.

L. Imhoff : il faudrait un support expliquant ce droit pour éviter de provoquer des conflits.

C. Finot : est-ce que ce droit sera inscrit dans le RCE ?

P. Dury : oui c'est prévu.

D. Chabanne : est-ce que ce droit est également ouvert aux alternants ?

L. Imhoff : la question a été soulevée en CP mardi et pour la vice-présidente, ils seront en absence autorisée par leur statut salarié mais c'est à vérifier.

D. Chabanne : est-ce que ça pourrait être inscrit dans le livret d'accueil des alternants ?

L. Imhoff : en entreprise c'est au cas par cas en entre l'entreprise et l'alternant.

Il faudra traiter les demandes avec bienveillance

On pourra transmettre une communication officielle de l'UBE.

C. Finot : comment se fera l'application lors des périodes de stage ?

L. Imhoff : c'est à voir avec les entreprises.

- DOM 2025 :

Nous serons reçus vendredi prochain par la gouvernance de l'Université avec les laboratoires de recherche associés à l'UFR entre 14h et 15h30.

- Événements :

L'UFR accueille plusieurs événements et c'est positif pour notre visibilité.

SMF : Le 4^e congrès de la Société Mathématiques de France a lieu du 2 au 6 juin 2025 dans les locaux de l'UFR ;

Rallye maths : La « super finale » a eu lieu le jeudi 5 juin organisé par l'IREM et notamment par Patrick Tardivel ;

PFIA 2025 se déroulera du 30/06 au 04/07/2025.

3. Calendrier 2025/2026 :

Mme Pierrine DURY présente le calendrier universitaire 2025/2026.

Elle remercie les responsables pédagogiques pour leurs réponses mais il manque les informations pour 3 formations :

- Le master T2MC
- Le master PPN
- Le master QuanTEEM

En maths, il est précisé que les dates peuvent être modifiées en fonction du CAPES.

C'est la même mention que nous allons rajouter pour la L3 mécanique.

S. Lanquetin : c'est aussi le cas pour la L3 informatique.

L. Imhoff : on peut proposer de rajouter l'information sur toutes les licences.

Nous transmettrons le calendrier sans les dates pour les 3 formations concernées, que nous ferons revoter lors de la prochaine séance.

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 1

4. Insertion de l'UE TEDS (Transition Ecologique pour un Développement Durable) :

C'est une volonté et une préconisation ministérielle de former les étudiants au développement durable (DD-RSE).

C. Finot : on ne sait pas clairement s'il s'agit d'une obligation ou d'une préconisation.

L. Imhoff : ce serait plus clair de le faire au lycée.

Sur le sujet, un groupe de travail a été mis en place au niveau UBE avec des EC de l'UFR participants.

Les directions d'UFR n'ont pas été directement associées.

Nous avons été sollicité pendant les vacances d'avril par le Vice-Président DD-RSE qui nous a annoncé que nous sommes une des trois composantes retenues.

Les composantes ont été réparties selon trois niveaux d'avancement dans l'insertion et le traitement de cette thématique.

Une composante a été retenue par niveau et l'UFR ST est celle retenue pour le niveau le plus bas d'avancement.

La question s'est posée de savoir s'il fallait répondre positivement :

- C'est intéressant car plusieurs collègues sont volontaires dans le domaine ;
- Pendant le contrat, les heures seront financées et ce sera à intégrer dans les maquettes au bout des 3 années

On nous demande de mettre cela en place en L2.

L'idée serait de travailler sur 2 semestres et avec une demi-promo.

Les cours seraient positionnés en journée ou en fin de journée s'il est nécessaire d'utiliser ce créneau.

C. Finot : l'idée est de tester le dispositif et on espère que les étudiants répondront présents.

L'évaluation se fera par des points de bonus : nous ne souhaitons pas rajouter des ECTS et on va proposer 0,2 sur la moyenne sous forme de points bonus.

Le dispositif sera obligatoire à suivre pour les étudiants.

V. Comte : est-ce qu'il existe une trame proposée par le ministère ou UBE ?

L. Imhoff : c'est l'UBE qui a construit le programme.

C. Finot : il y aura des supports communs pour les formateurs qui seront proposés dans les différentes formations.

T. Moraux : est-ce que cette UE est dans la continuité du schéma directeur DD-RSE qui était très libéral (l'UBE devait adapter ses enseignements au monde de l'entreprise) ?

L. Imhoff : nous travaillons depuis longtemps avec le monde de l'entreprise dans l'UFR et notre philosophie a toujours été de former des scientifiques qui peuvent s'adapter au monde professionnel.

C. Finot : on voit que les items ne sont pas si politiques que ça et il y a un item cartographie des controverses qui permettra d'exposer ses points de vue.

P. Fleurat-Lessard : pourquoi cibler la L2 ?

C. Finot : c'est un choix de l'université qui est avant tout financier parce qu'on ne peut pas former tous les L1.

Lestat ROBERTO DA GRACA : est-ce que les modules seront assurés par des enseignants de l'UFR ?

C. Finot : en principe ce sera le cas mais toutes les personnes formées pour enseigner pourront intervenir dans les différents items.

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

5. Convention de partenariat international :

M. Millardet présente la convention d'échange avec l'université de Gunadarma en Indonésie.

Cet accord international concerne le Master Informatique parcours Santé et IA.

Il prévoit un échange de 4 étudiants au maximum en M2 et avec l'obtention d'un double diplôme.

Les conditions d'admission sont un niveau B2 anglais et la présélection sera faite par l'université de Gunardama mais le classement final et la décision sera prise par le responsable pédagogique du M2 Santé et IA.

Les frais nationaux seront appliqués pour l'inscription des étudiants concernés.

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

6. Questions administratives et financières :

Mme Bardollet présente les points financiers à l'ordre du jour :

- 1) Tarifs à annuler et à remplacer pour la Plate-Forme d'Intelligence Artificielle 2025, organisée à Dijon : les événements sociaux ont été votés sur un taux de TVA à 10% au lieu de 20% ;
- 2) Subvention de 2 300€ INRIA journée défense IA dans le cadre de PFIA 2025 ;
- 3) Versement d'une participation-subvention de 470,84€ par le CEA VALDUC correspondant au montant de la facture du 1er prix du concours FDLS (cf. facture et lettre de versement en PJ) ;
- 4) Adhésion 2025 AFIA pour 11 agents du LIB (cf. facture et liste des agents en PJ) ;
- 5) Cotisation INFORSID 2025 pour le LIB de 100€ (devis en PJ) ;
- 6) Versement d'une subvention de 1 200€ par l'école doctorale Carnot Pasteur à l'association ATCPB (lettre en PJ) ;
- 7) Versement d'un montant de 100€ par l'école doctorale SPIM au vainqueur du prix de thèse SPIM lors de la journée des rencontres de la recherche à POLYTECH le 13/03/2025 (PJ demandée à l'ED...) ;
- 8) Versement d'un montant de 2 x 100€ par l'école doctorale Carnot Pasteur aux vainqueurs du prix de thèse Carnot Pasteur lors de la journée des rencontres de la recherche à POLYTECH le 13/03/2025 (PJ) ;
- 9) Versement des bourses 2025/2027 (12 mois et 24 mois) pour les étudiants du master QUANTEEM (cohorte III, master 2 et cohorte IV master 1) ;
- 10) Frais d'inscription nationaux de 250€ pris en compte pour le master Program Health-AI (cf. validation convention) ;
- 11) Versement d'une participation de 200€ de l'UFR à l'ICB dans le cadre de la prise en charge des dépenses liées à la conférence sur la parité hommes-femmes (N. VASSILEFF),

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

Présentation des autres conventions :

- 1) Convention de formation PSSM à destination des étudiants du master QESIS, réalisée par Mme Aurélia RICHARD, via la CAE Bourgogne. Dates de formation et coût mentionnés dans la convention en PJ ;
- 2) Convention SEFCA : Convention d'application à la convention cadre de partenariat 2024/2027 pour les formations en contrat d'APPrentissage, Contrat de Professionnalisation, Formation Continue.

Vote :

Pour : 26 – Contre : 0 – Abstention : 0

7. Transfert des Master VIBOT et MAIA à Polytech :

M. Imhoff présente une demande de rattachement du Master in Computer Vision (VIBOT et MaIA) au département robotique de Polytech Dijon.

Ce sont 2 parcours de la mention TSI qui sont localisés au Creusot.

Ce sont des masters internationaux gérés par des collègues de l'IUT et dont la gestion est déléguée à l'institut Condorcet du Creusot.

La discussion des collègues présents en séance aboutit à la considération de l'importance de l'unité de la mention TSI.

T. Moraux : Ce changement pourrait créer des problèmes pour les étudiants quant à l'application du RCE car Polytech a des règles propres.

L. Imhoff : réglementairement, le RCE doit s'appliquer pour les masters.

Vote :

Pour : 0 – Contre : 26 – Abstention : 0

La demande de transfert des masters VIBOT et MAIA au département robotique de Polytech est rejetée à l'unanimité.

Ces deux parcours de la mention TSI restent maintenus dans l'offre de formation de l'UFR.

8. Questions diverses :

Il n'y a pas de questions diverses.

M. Imhoff lève la séance à 11h33.